PISIEU INFOS

Numéro octobre 2019

Journal pisillard d'informations

La Mairie

Horaires d'ouverture au public

Lundi: de 14h00 à 16h00

Jeudi: de 10h00 à 12h00

Vendredi: de 15h à 18h

Merci de respecter ces horaires d'ouverture

Permanence du Maire : Vendredi de 15h à 18h00

Tél.: 04 74 84 57 51
Fax: 04 74 84 51 97
courriel:

mairie.pisieu@entre-bievreetrhone.fr

Site web: www.pisieu.fr

*****

Absences

Le secrétariat sera fermé le vendredi 11 octobre.
M. le Maire ne tiendra pas de permanence le vendredi 18 octobre.

Le mot du maire

Chers amis,

Après un été bien chaud, l'heure de la rentrée a sonné pour la plupart d'entre nous. J'espère vous en aurez profité pour prendre quelques jours de vacances et un peu de repos.

A l'école maternelle, la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions. Nous avons le plaisir de recevoir 56 enfants dont 19 ont fait leur première rentrée cette année.
Madame Christine Gonnelli a rejoint l'équipe enseignante en complément d'Isabelle Tovmassian, notre directrice, qui a choisi d'aménager son temps de travail. Christine est ainsi en poste à Pisieu tous les jeudis.
Du côté de l'équipe des encadrantes, Marena Martinez remplace Elsa qui a terminé son contrat et a rejoint l'école de Jarcieu.
Nous souhaitons la bienvenue à ces deux nouvelles personnes dans notre école.

L'accueil des enfants le mercredi, mis en place l'année dernière continue, toujours avec l'appui du Centre social de l'Ile du Battoir de Beaurepaire.
Des activités d'éveil, culturelles, récréatives et sportives sont proposées et organisées dans la nouvelle salle du restaurant scolaire. Ce service est aussi ouvert aux enfants des communes voisines.

Il n'échappera à personne que les prochaines élections municipales arrivent à grand pas, puisqu'elles se dérouleront les 15 et 22 mars 2020.
Vous êtes nombreux à me poser la question de savoir si je pensais continuer pour un second mandat. C'est une fonction très prenante et c'est aussi un choix d'organisation familiale. Après avoir partagé cette réflexion avec mon épouse, et, à partir du moment où cela est conciliable avec notre vie de famille, et bien oui, je veux bien repartir.
Ce second mandat, si vous m'accordez votre confiance, me permettra, avec la prochaine équipe de poursuivre les actions engagées et de porter de nouveaux projets pour Pisieu.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles journées d'automne et vous donne rendez vous le onze novembre à onze heures pour la célébration de l'armistice de 1918.

Le Maire, Jean-Luc DURIEUX

Inscription sur les listes électorales

Les personnes nouvellement domiciliées dans la commune doivent se faire inscrire sur les listes électorales au plus tôt, pour participer aux scrutins de 2020.

Les jeunes nés en 2001 et ceux qui atteindront l'âge de 18 ans avant les prochaines élections sont en principe inscrits d'office sur les listes électorales, après réception en mairie d'une liste d'ayant droits, transmise par l'INSEE.

Attention : il est conseillé à ces jeunes et à toute personne ayant un doute sur son inscription sur les listes électorales, de venir en mairie, avant le 31 décembre 2019, pour vérifier les fichiers du répertoire unique des élections.

Directeur de la publication : Jean -Luc DURIEUX
Comité de rédaction : les membres de la commission communication
Maquette : Maryline Chenavier. **Photos** : associations.

Distribution : équipe du Conseil Municipal.
Journal imprimé par la mairie.
Tirage: 250 exemplaires

INFOS COMMUNALES

Rentrée scolaire

La rentrée scolaire s'est déroulée dans un climat bienveillant, grâce aux personnels enseignants et d'encadrement.

A l'école maternelle, 56 élèves sont répartis dans deux classes: 28 élèves dans la classe d'Isabelle TOVMASSIAN (classe de petite section/moyenne section) et 28 élèves dans la classe de Fabienne MOIROUD-PEYREMORTE (classe de moyenne section/grande section).
A l'école primaire, ce sont 83 élèves qui sont répartis dans les quatre classes. Des effectifs qui vont permettre à nos écoliers de travailler dans un cadre adapté et rassurant.

Le restaurant scolaire est accessible avec une participation des parents de 3,45€, la commune prenant en charge une somme quasi équivalente.

La garderie est toujours assurée à l'école maternelle pour les enfants scolarisés dans les deux écoles du regroupement. Facturée 1,50€ par heure, les horaires sont les suivants: de 7h15 à 8h30 et de 16h20 à 18h00.

Nous souhaitons la bienvenue à Marena Martinez, habitante de Pisieu et nouvelle agent de la commune, dans le cadre d'un contrat aidé. Elle est venue renforcer l'équipe actuelle pour la cantine et la garderie, auprès de Sandrine Dejoint, Mélanie Guillon et Marie-Odette Rostaing.

Nous leur souhaitons à toutes les quatre, ainsi qu'aux enseignantes et à nos chers écoliers, une année scolaire riche, joyeuse et épanouissante.

****

Centre de loisirs et d'activités du Mercredi

Depuis un an, la commune de Pisieu, en partenariat avec le CIB (Centre social de l'Ile du Battoir), propose des activités le mercredi pour les enfants âgés de 3 ans à 11 ans. Ainsi, tous les mercredis, hors vacances scolaires, un accueil est prévu entre 7h30 et 18h00, soit à la journée, soit à la demi-journée, avec ou sans repas. Des activités manuelles, culturelles et sportives sont proposées aux enfants, avec un encadrement professionnel.
Les inscriptions se font auprès du CIB au 04-74-79-07-20.

****

CCAS de PISIEU

Le Centre Communal d'Action Sociale organise le **dimanche 13 octobre à partir de 9 heures à la salle des fêtes, une vente de bœuf bourguignon (préparation sans gluten)**.
Les bénéficies espérés pour cette vente permettront au CCAS de poursuivre ses actions en faveur des habitants de la commune.

Nous vous rappelons que le CCAS de Pisieu intervient dans de nombreux domaines:

- Prise en charge de la moitié du coût de l'abonnement mensuel au service téléalarme pour les personnes ne bénéficiant pas de l'APA.
- Attribution d'une aide de 20 € par an et par enfant jusqu'à 16 ans, pour les séjours scolaires ou extrascolaires, ou pour les vacances.
- Repas annuel offert aux personnes âgées de plus de 65 ans, ou distribution de colis pour ceux ne pouvant y participer pour des raisons de santé.
- Aides exceptionnelles en cas de difficultés familiales ou financières (alimentation, chauffage,…).
- Aide à l'accompagnement scolaire via CIVISCOL.

Pour tout renseignement ou en cas de difficultés familiales et/ou financières, n'hésitez pas à prendre contact avec la secrétaire de mairie ou directement avec le Maire qui est président du CCAS.

INFOS COMMUNALES

Notre Village à la télévision, sur TF1

Nos recherches du nouveau gérant de notre Auberge continuent. Depuis quelques semaines, notre annonce de recherche est diffusée sur divers sites, dont celui de Sos Villages, émission de TF1 (intégrée au journal de 13 heures). Nous recevons d'ailleurs des candidatures quotidiennement.

C'est avec plaisir que nous avons accepté la proposition de TF1 de venir filmer notre beau village et notre Auberge, dans le cadre d'une campagne de promotion des annonces de cette émission.

C'est par un temps presque estival que Céline la journaliste et son caméraman sont arrivés à Pisieu pour faire le plein de prises de vue et de témoignages. Nous avons pu ainsi découvrir l'envers du décor des reportages de télévision. Ce fut très enrichissant!

L'émission sera diffusée entre le 07 octobre et le 11 octobre prochain durant le journal de 13 heures de Jean-Pierre Pernault.

Nous espérons que cette diffusion nous enverra de nouvelles candidatures et qui sait, pourra nous permettre de rencontrer nos futurs gérants de l'Auberge. Ce commerce est le seul de notre village et il nous tarde de le voir à nouveau en service, pour nos habitants, nos associations, et pour nous permettre de valoriser notre lieu de vie.

****

Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Les articles 1650 et 1650 A du Code Général des Impôts prévoit l'institution dans chaque commune d'une commission communale des impôts directs (CCID) et dans chaque établissement public de coopération intercommunale à fiscalité professionnelle unique d'une commission intercommunale des impôts directs.
La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB), la taxe d'habitation (TH) et la cotisation foncière des entreprises (CFE) figurent parmi les impôts directs locaux constituant des recettes pour les budgets des collectivités locales (communes, départements et régions notamment).
Le mode de détermination des bases d'imposition est particulier pour chacune de ces trois taxes. Cependant dans les trois cas, il fait intervenir la valeur locative cadastrale du local, calculée notamment à partir de sa consistance réelle conformément aux dispositions prévues aux articles 324 L à 324 X de l'annexe III du Code Général des Impôts (CGI).
La mise à jour de ces bases par les services fiscaux est réalisée grâce à un suivi permanent des changements relatifs aux propriétés bâties de chaque commune qu'il s'agisse des constructions nouvelles, des démolitions, des additions de construction, des changements d'affectation voire des rénovations conséquentes.
La CCID dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence et des locaux types retenus pour déterminer la valeur locative des biens imposables aux impôts directs locaux (articles 1503 et 1504 du CGI), détermine la surface pondérée et établit les tarifs d'évaluation correspondants (article 1503 du CGI), et participe à l'évaluation des propriétés bâties (article 1505 du même code), établit les tarifs d'évaluation des locaux de référence pour les locaux d'habitation (article 1503 du CGI), participe à l'évaluation des propriétés bâties (article 1505 du CGI), participe à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties (article 1510 du CGI), formule des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (article R198-3 du livre des procédures fiscales).
Concrètement, son rôle est purement consultatif. En cas de désaccord entre l'administration et la CCID , les évaluations sont arrêtées par l'administration fiscale.

La municipalité n'est donc pas responsable des augmentations des bases d'imposition. Soyez assurés que la CCID, cependant, veille à ce que la réglementation et son principe d'équité soit appliqués.

VIE ASSOCIATIVE

ARTS ET LOISIRS DE PISIEU

Les activités ont repris le 3 septembre. Notre assemblée générale a eu lieu le 16 septembre en présence de monsieur le maire Jean Luc Durieux et de son adjointe Madame Chantal Cots. 28 adhérents étaient présents, 3 excusés et 8 bons pour pouvoir. Le nouveau bureau est composé ainsi:

Presidente : Jaclyne Rougy / **Vice présidente** : Mireille Marron

Trésorière : Nicole Lhorme /**Trésorière adjointe** : Liliane Robin

Secretaire : Josette Peyret / **Secretaire adjointe** :Nicole Guillot

Le budget et le bilan ont été acceptés par tous

Ce week-end a eu lieu notre exposition dans la salle des fêtes avec 115 tableaux.

Sur les thèmes du jardin, peints lors du stage avec Elisabeth Roux, sur la neige, la vie à deux, la mer ...et bien d'autres en thème libre, de belles aquarelles et des animaux au pastel.

Plus tous les ouvrages confectionnés cette année aux travaux manuels : tricots, foulards de soie, petits parapluies décoratifs, cartes, très belles boîtes, petits paniers en rotin, coussins décorés de feuilles peintes et enfin de magnifiques bouquets de fleurs étaient disposés sur les tables et devant les grilles d'exposition.

De nombreux visiteurs sont venus et ont participé à notre tombola où de très beaux lots ont été remportés.

Lundi matin nous avons eu le plaisir de recevoir les enfants de l'école de Pisieu avec leurs maîtresses et quelques mamans qui les accompagnaient. Ils sont toujours ravis et curieux de découvrir toutes nos œuvres.

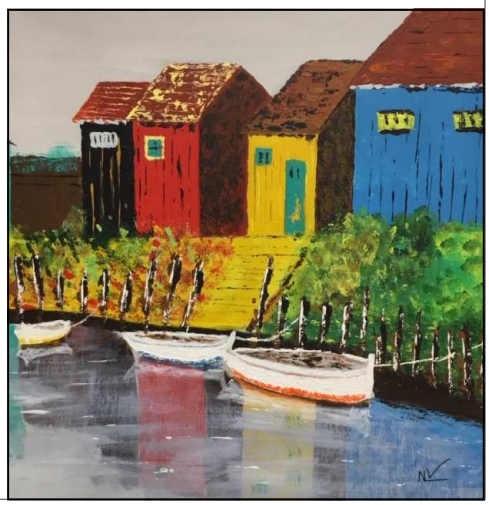

VIE ASSOCIATIVE

CLUB D'OR

Pour clôturer notre année de rencontres bi annuelle, un repas pique nique était proposé à la salle des associations, 54 personnes ont répondu présents. En plus pour le dessert nous avons avec joie accueilli nos plus anciennes adhérentes, Armand pour l'occasion avait apporté son accordéon .

Le 29 août, nous avons tenu notre assemblée générale avec un bilan moral et un bilan financier validés par tous. La municipalité était vivement remerciée pour le prêt des salles et pour la subvention allouée et nous n'oublions pas de remercier aussi les employés communaux.

Le 26 septembre, nous avons reçu nos amis du club « fils d'argent de Primarette » une belle journée avec une forte participation des 2 clubs.

Nous n'oublions pas aussi de fêter les anniversaires de nos adhérents. Cette année, une nouveauté: nous commencerons à les célébrer à partir de 70 ans au lieu de 80 ans. Nous allons aussi honorer chaque année nos adhérents de plus de 90 ans
Le club, c'est aussi notre adhésion à Génération Mouvement. Le 22 août, une marche à AUTRANS où nous étions 11 participants, et celle du 19 septembre à Gillonnay où nous étions 13 courageux!
C'est aussi la possibilité d'assister à un magnifique spectacle à Seyssins « sur la route des Balkans » ou nous sommes 8 inscrits. Et début décembre se prépare le festival des films de montagnes.

Notre club fêtera ses 40 ans **le 4 AVRIL 2020:** retenez déjà cette date!

****

SOU DES ECOLES

L'assemblée générale du Sou des écoles s'est déroulée le lundi 30 Septembre en présence des représentants des deux mairies, les enseignants du groupe scolaire et des parents d'élèves.
Après un bilan moral et financier de l'année précédente, les nouveaux membres du bureau ont été élus: Pierre Louis Armando (Président), Séverine Bagnis (secrétaire), Nathalie Vallet (trésorière), Guillaume Aubert, Pauline Boyet, Adrien Nicoud (membres actifs).
Les manifestations à venir: le 11/11/2019 avec une vente de crêpes et gâteaux à la foire de Revel Tourdan et le 01/12/2019 pour le Loto à la salle des fêtes de Pisieu à partir de 14h.

VIE ASSOCIATIVE

COMITE DE JUMELAGE

Le Comité de Jumelage effectue sa rentrée et vous donne rendez vous à 20H à la salle des Fêtes de Pisieu pour son Assemblée Générale vendredi 25 Octobre .
Venez nombreux habitants de Pisieu et Revel Tourdan c'est l'occasion de créer du lien, de tisser des amitiés nouvelles, de faire de belles rencontres.
Cette année nous recevons nos amis Catalans.
Toutes les idées, suggestions pour les manifestations ou le séjour de nos amis seront les bienvenues.
A l'issue de cette Assemblée Générale nous partagerons le verre de l'amitié.

****

PISIEU RENOV EGLISE

Au cours de l'assemblée générale du 20 septembre dernier, la municipalité a été remerciée pour la subvention accordée pour 2019.
L'animation prévue cette année est reportée sur 2020 soit par une chorale, des chants corses, du gospel ou autre.
Le matériel de la sono de l'Eglise ne permet pas d'utiliser de clé USB, une réflexion est engagée pour rechercher le moyen de modifier le matériel actuel ou de prévoir un nouveau matériel avec avis d'un professionnel.
La municipalité indique que le local dit « du corbillard » a été nettoyé et que des chaises y seront installées pour permettre aux personnes de se mettre à l'abri.
L'Eglise est sombre, cela peut être dû aux pluies de sable, aux feuilles des arbres, à la saleté… une vérification sera faite lors du passage de la nacelle.

Suite à la démission de Mme ROSTAING Lucette du poste de trésorière, voici la nouvelle composition du bureau :
Présidente : Mme REYNAS Christiane
Secrétaire : Mme LAMBERT Michèle
Trésorière : Mme THEVENON Yvette

****

L'ADMR de Beaurepaire présente le métie d'Auxiliaire de vie

L'auxiliaire de vie : le métier indispensable au maintien à domicile. Il intervient auprès des personnes âgées en perte d'autonomie, des personnes handicapées : il aide à faire en stimulant, en accompagnant ou en « faisant à la place » de la personne qui se trouve en incapacité provisoire ou durable d'assumer seule les taches et les actes essentiels de la vie quotidienne

Le métier d'auxiliaire de vie à domicile nécessite un grand sens du contact, un caractère patient et bienveillant et une véritable vocation dans la volonté d'être utile aux autres. Les aidants se trouvent souvent confrontés à la grande solitude des seniors. Leur présence leur permet alors de réconforter la personne âgée, la distraire, l'inciter à participer à des sorties mais aussi contribuer à son bien-être en l'aidant à se coiffer, prendre soin d'elle ou choisir une tenue. Ces aspects du métier d'auxiliaire à domicile sont très importants car ils permettent au senior de se sentir entouré et écouté. Cela participe à l'estime des personnes et au maintien du lien social.

L'auxiliaire de vie à domicile a également une importante mission pour le maintien en bonne santé de la personne âgée ou handicapée. En effet, en étant en contact régulier voire quotidien avec le senior, l'auxiliaire de vie est plus à même de détecter les pertes de capacités, les difficultés ou l'apparition de nouveaux problèmes de santé chez la personne aidée

L'association locale vous accueille le lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h à la maison des associations, 34 avenue J Jaurès 38270 Beaurepaire.

Par téléphone tous les matins au 04 74 79 73 94, de 7h à 14h
Par mail: admrbeau@fede38.admr.org

VIE ASSOCIATIVE

COMITE DES FETES

Bonjour à toutes et à tous,

Après un été lumineux et chaud, nous venons d'entrer dans l'automne isérois.

Spéciale dédicace

Jean-Raymond vient de nous quitter. Il était l'un de nos « cuistots », un des piliers de nos bénévoles, fidèle, dévoué et toujours présent. Sans l'amitié et le partage, notre association ne pourrait pas fonctionner et nous venons de perdre l'un des nôtres. Tchao l'Ami, tu vas nous manquer.

Notre fin d'été

Dimanche 1er septembre 2019 : Randonnées et méchoui

Grand succès cette année encore. C'est dès le début de la matinée que les inscriptions aux randonnées ou parcours VTT se sont faites. La réputation de nos circuits et la qualité de cette journée sont maintenant connues et c'est souvent des fidèles qui reviennent. Au total cette année, ce sont près de 600 personnes qui se sont inscrites. Nous avons doublé la population de notre village.

Nous sommes très fiers d'avoir eu de bons retours sur les circuits et parcours, mais aussi sur la qualité de notre « gros ravitos » et la présentation du savoir faire de nos producteurs locaux, ainsi que sur les animations mises en place. Cet arrêt au « petit ranch » a en effet remporté grand succès. Merci à Camille et Jérémy de nous avoir accueilli dans ce site d'exception.

Cette journée demande un grand travail en amont, que ce soit pour le tracé des circuits, le fléchage des parcours et parfois la remise en état de certaines parties de chemins. Pour mémoire, les parcours au nombre de 4 pour chaque catégorie, vont de 4km à 10 km pour les pédestres et de 15 à 50 km pour les VTT. Chacun des parcours doit être fléchés. Merci à notre traceur et nos flécheurs.

Les compliments reçus au retour sur la beauté des sites et la variété des chemins ou routes nous encouragent à continuer.

Pour le méchoui, sans surprise une fois de plus, grand succès et ce sont des participants qui sont repartis ravis et repus.

Quelle suite pour cet automne ?

Dimanche 24 novembre 2019 : Ventes de tripes et marché des artisans!

En matinée, ventes de tripes, cuisinées sur place. En général, il n'y a aucun souci pour écouler les barquettes ce plat succulent et nul doute que cette année encore, les tripes pisillardes trouveront preneurs.

Concernant le marché qui se déroulera sur la journée, dès connaissance qu'il se tiendrait, les demandes d'inscriptions ont afflué. Par souci d'équité, cette année, un nombre maximum de 2 tables par exposants est la référence. En effet, cela permet de donner l'opportunité à plus d'artistes ou d'artisans d'exposer. Nous aurons le plaisir d'accueillir des exposants qui sont déjà venus mais aussi de nouveaux talents. Ce sera sans aucun doute un joli marché et juste un mois avant Noël. L'occasion de trouver des idées cadeau. Sur place, buvette et petites restaurations.

Comment nous contacter ?

En dehors d'un contact via l'un des membres du bureau, vous pouvez nous suivre sur notre page facebook, via la page dédiée du site de la mairie Pisieu.fr ou nous contacter via l'adresse mail: comitefetes.pisieu@laposte.net.

Nous vous souhaitons un lumineux automne.

ETAT CIVIL

DECES

- **Jean-Raymond PAYET** est décédé le 14 septembre 2019, à l'âge de 69 ans

NAISSANCES

- **Maël CROS**, fils de Kévin et Manon CROS, est né le 31 juillet 2019
- **Yanis BEN ALI**, fils de Mélanie et Moncef BEN ALI, est né le 18 août 2019

MARIAGES

- **Léopoldine LONGHI et Simon BOYET** se sont mariés le 24 août 2019
- **Marina RIVOLLET et Alexy CAPUANO** se sont mariés le 24 août 2019
- **Emilie ROSTAING et Clément FRANDON** se sont mariés le 07 septembre 2019

INFOS PRATIQUES

AGENCE POSTALE de Revel-Tourdan / Téléphone: 04-74-84-55-56

Les horaires ne sont pas fixés à l'avance.

Il est nécessaire de consulter l'affichage ou de téléphoner au préalable.

****

DECHETTERIE DE BEAUREPAIRE / Téléphone: 04-74-84-61-81

Horaires d'hiver du 1er novembre au 31 mars

Lundi/ Mardi/ Mercredi/ Vendredi / Samedi: 8h30-12h00 / 13h30-17h00

Jeudi: 13h30-18h

DECHETTERIE DE MONTSEVEROUX / Téléphone: 04-74-20-39-16

Horaires d'hiver du 1er novembre au 31 mars

Mardi: 9h00-12h00 et 13h30-17h00 **Mercredi: 13h30-17h00**

Jeudi: 09h00-12h00 **Vendredi: 13h00-17h00** **Samedi: 9h00-12h00 et 13h00-17h00**

PROCHAINES MANIFESTATIONS A PISIEU

- **Dimanche 13 octobre** : vente de Bœuf Bourguignon au profit du CCAS, à partir de 9h à la salle des Fêtes de Pisieu
- **Samedi 08 novembre**: messe à l'Eglise Saint Blaise de Pisieu, à 18 heures
- **Lundi 11 novembre** : cérémonie commémorative de l'armistice de la 1ère guerre mondiale, à 11h devant le Monuments aux Morts. / vente de crêpes et de gâteaux à la foire à Revel-Tourdan. (Sou des écoles)
- **Dimanche 24 novembre** : vente de tripes à partir de 9h à la salle des fêtes et marché artisanal. (Comité des Fêtes)
- **Dimanche 1er décembre** : loto à la salle des fêtes de Pisieu à partir de 14h (Sou des écoles)
- **Samedi 07 décembre** : repas des Aînés offert par le CCAS
- **Vendredi 20 décembre**: animation de Noël pour les enfants organisée par le Comité des Fêtes de Revel-Tourdan
- **Samedi 04 janvier:** vœux du maire à la salle des Fêtes de Pisieu, à 18h30
- **Dimanche 05 janvier**: vente de saucisses, saucissons et pâtés le matin (à partir de 09 heures) et concours de coinche l'après-midi (à partir de 14 heures), organisés par le CCAS de Pisieu

Venez nombreux à la rencontre de nos associations...